

CHRONIQUE

de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité

www.chroniquedelasemaine.com

Deuxième congrès statutaire de UNIR à Kara :

Le président Faure Gnassingbé maintient le parti sur les rails des victoires écrasantes

P.3



Le Président Faure Gnassingbé (en veste) lors du congrès

LE PANAFRICANISME ET LE CHRISTIANISME : Une apparente incompatibilité

selon Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan P.6

Pour obtenir satisfaction à ses revendications :

Le collectif des personnes victimes de l'érosion côtière menace la LCT d'une grève de la faim P.5



Mise en œuvre du Règlement 14 de l'UEMOA :

De la nécessité pour les véhicules lourds de proscrire strictement les surcharges au Togo P.5



Législatives et régionales 2024 : Des journalistes outillés sur l'éthique et déontologie de leur métier en période électorale par la CENI P.2



Photo de famille à l'ouverture de la formation



Mme Soshime Amévor Kadagali Agbédékpu honorée par ses enfants et petits fils P.2



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.



Législatives et régionales 2024 : Des journalistes outillés sur l'éthique et déontologie de leur métier en période électorale par la CENI

En prélude aux élections législatives et régionales couplées du 20 avril 2024 qui approchent à grands pas, la Ceni ménage sa monture. L'institution, en charge de l'organisation et de la supervision des scrutins électoraux au Togo a, le samedi 23 février 2024, organisé à l'intention des professionnels de la communication qui auront la lourde tâche d'assurer la couverture médiatique des différentes étapes de ces consultations, un atelier de formation d'une journée dans la salle EYADEMA de la Direction de la SAZOF, sous le thème : « Éthique et déontologie des médias en période électorale ». Les participants à cet atelier sont composés des responsables de médias provenant des régions Maritime et Plateaux.

Précisant le bien-fondé de la rencontre, le président de l'institution, Yabré Dago a indiqué qu'au vu du rôle déterminant des médias dans la réussite de la mission de la Ceni, au regard de son chronogramme d'activités, « il était opportun pour notre institution, d'inter agir, avec les responsables des professionnels des médias, à travers des communications qui seront délivrées par différentes personnes ressources, retenues pour leurs expériences et dextérité ».

Pendant une journée, les participants se sont imprégnés de "l'historique de la Ceni, son rôle, ses prérogatives, les enjeux et les défis, présentés par le Prof. Historien Essohanam Batchana, avant de plancher spécifiquement sur "les élections régionales

et les perspectives", par Théophile Kossi René Kapou, Juriste, sans oublier "les différentes phases du processus électoral" par Ouro Bossi Tchakondoh, formateur en gouvernance électorale (ancien ministre).

Ils ont également suivi avec intérêt, des communications liées à "l'intelligence territoriale et à la gestion des territoires régionaux", présentées par Tamara John Boukary, Enseignant des universités, ainsi que la sécurisation des législatives et des régionaux, par le Secrétaire général du ministère de la sécurité et de la protection civile, avant de chuter sur l'éthique et la déontologie des médias, par le consultant en communication, Badijassa Babaka.

Pour ce dernier, l'éthique et la déontologie recom-



mandent de ne relayer que des informations vérifiées, accompagner les candidats et leur donner équitablement la parole, se méfier des informations de réseaux sociaux, éviter de jouer les militants et/ou sympathisants des partis ou de relayer les discours de haine ou informations pouvant créer des troubles, contribuer à la promotion de la paix. « Les élections sont des périodes délicates. Nous devons y adapter nos comportements », a-t-il insisté.

Au cours des débats parfois houleux qui s'en sont suivis, les participants se sont préoccupés entre autres, de l'indépendance de la Ceni, de

la sécurité du journaliste lors de la couverture des élections, et de la création au Togo d'une Ceni technique. Chacune de leurs préoccupations a été apaisée par les communicateurs et d'autres voix autorisées.

Selon le Prof. Batchana, l'indépendance d'une structure, quelle qu'elle soit, qu'il s'agisse de la commission électorale ou d'une autre structure, est théorique et pratique et également fonction du contexte national et des acteurs pour lesquels la structure travaille. Dans ces conditions, il trouve normal que l'on soit encore aujourd'hui à discuter et à débattre de la structure chargée

de l'organisation des élections. « Je pense que le plus importants pour nous aujourd'hui, c'est de pouvoir, sur la base des erreurs qui ont été commises, de corriger et améliorer. Quoi qu'il en soit, ici comme ailleurs, vous ne pouvez pas sortir d'un processus comme celui-ci, sans écueils. Ayons-donc la hauteur d'esprit d'apprendre de nos erreurs et de continuer par nous améliorer », a-t-il déclaré.

La signature d'un contrat de partenariat entre les participants et la Ceni, initialement inscrite au programme de l'atelier, a été renvoyée à la semaine en cours. Et pour cause, l'institution, en charge de l'organisation et de la supervision des scrutins électoraux au Togo, voulant consacrer à l'événement, toute la solennité requise.

Pour rappel : Les élections législatives et régionales n'auront plus lieu le 13 avril prochain et les montants du cautionnement pour les candidats ne sont plus les mêmes. Lire les précisions dans ce communiqué du Gouvernement.

Ricardo

Mme Soshime Amévor Kadagali Agbédékpuï honorée par ses enfants et petits fils

«Honore ta mère, et ne la délaisse en aucun jour de ta vie. Fais ce qui lui plaît, et ne lui fournis aucun sujet de tristesse,» Tobie 4: 3, c'est ce que nous renseigne les écritures saintes. Et les fils, filles, petits fils parentés et amis de la grand - mère SOSHIME AMEVOR Kadagali ont respecté cette recommandation en organisant le 18 février 2024 dernier, une gigantesque cérémonie d'hommages à dame SOSHIME AMEVOR Kadagali alias BETO dans sa maison à Kpogan sise dans la commune Golfe 6.

L'événement a permis à l'heureuse du jour une onagenaire toute joyeuse entourée de ses cinq enfants résident pour la plupart au Ghana et au Bénin et de ses 21 petits fils, de rendre grâce au créateur pour la vie et la santé. Elle a confié le reste de sa vie à la protection divine à travers une prière d'intercession des pasteurs invités pour la circonstance. L'homme de Dieu Michael Agbedekpuï a dans un message édifié l'assemblée sur la fierté qu'une communauté retrouve en voyant la croissance et le talent de ses fils et filles à l'instar de maman BETO. Il a invité son auditoire à cultiver l'amour et à honorer les parents de leur vivant avant d'exhorter cette dernière à la recherche des réalités d'en haut, car dit-il la

terre ne nous appartient pas. Du côté des enfants et les petits fils de dame SOSHIME AMEVOR Kadagali, les organisateurs dudit événement, c'est un sentiment de joie et de bonheur de voir leur maman ou grand - maman en bonne forme avec son âge avancé. Après les prières, les témoignages et les honneurs, la population présente à la cérémonie au devant de laquelle se trouvaient le maire de la commune Golfe 6 et son adjoint, des Rois et Reines des différentes communautés, pasteurs, Imam, les chefs traditionnels venant de tous les villages de Kpogan, (Boboloe kopé, Agodeke, Agbetiko, Agbata Ianzo, Agbavi) et la Miss Ghana 2020, a été conviée à un dîner sous l'accompagnement musical de différents groupes artistique et de fanfare. C'est avec la réception et les cadeaux venant des femmes



âgées de la communauté qui avaient presque la même âge que la dame à l'honneur que la partie a pris fin.

Qui est dame BETO ?

«Dada est née à BETO, de feu Amevor et feu Sosoganshie. Dada est arrivée au Ghana

(Koforidua) dès son plus jeune âge et y est restée 7 ans. Elle est retournée chez ses parents au Togo pour démarrer sa propre entreprise en raison des difficultés et d'autres difficultés au Ghana à cette époque. A son âge adulte ses parents lui ont donné la main en mariage et elle donna naissance à huit (8) enfants, elle en a perdu trois et les cinq (5) autres sont ici avec Dada avec ses vingt et un (21) petits-enfants et huit (8) Arrière-petits-enfants. Kpogan était une communauté agri-

cole, mais grâce à ses compétences en affaires, elle a introduit le commerce dans la communauté et a été un pilier de la vente d'huile de coco dans et autour de diverses communautés du Togo. A cette époque, le train était le principal

moyen de transport. Elle a également formé les femmes dans la production d'huile de noix de coco, ce qui a apporté des revenus à la communauté grâce au commerce. Elle a également introduit la vente du charbon de bois et de produits pharmaceutiques dans la communauté», a relaté un de ses fils.

Carole



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP - 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELE-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Deuxième congrès statutaire de UNIR à Kara : Le président Faure Gnassingbé maintient le parti sur les rails des victoires écrasantes

Le deuxième congrès statutaire du parti UNIR, Union pour la République, placé sous le thème : « S'unir davantage pour plus d'engagement au service des populations », s'est déroulé le lundi 26 février 2024 à Kara. Le parti UNIR, créé en 2012 à Blitta, majoritaire dans la législature en cours et au sein des conseils municipaux, se prépare activement à mobiliser ses militants dans toutes les circonscriptions électorales du pays pour solliciter le suffrage des électeurs pour les consultations de 2024. C'est dans cette optique que près de mille cinq cents (1.500) délégués venus de toutes les préfectures du pays ont échangé au palais de congrès de kara sur la vie du parti, sur l'actualisation des textes fondamentaux, notamment les statuts, le règlement intérieur, la charte des valeurs, et sur l'actualité politique, avec en perspective le calendrier électoral.

Les travaux en plénière ont permis aux délégués militants de passer au peigne fin six points essentiels : faire une analyse approfondie du climat sociopolitique et de mesurer le chemin parcouru par le parti sur le terrain depuis sa création le 14 avril 2012 à Atakpamé, tirer leçon des forces et faiblesses de l'organisation et du fonctionnement des structures durant



Les militants face au président du parti, le président Faure Gnassingbé (en veste) à l'ouverture du congrès

d'une culture constante de la discipline dans les rangs des militants à tous les niveaux de l'organisation du parti, car « la discipline fait la force des partis ». Enfin, les travaux du Congrès ont permis aux militants de prendre la ferme résolution de se mettre en ordre de bataille et de travailler avec humilité, détermination et sérieux, dans la cohésion et la discipline du parti, pour remporter les suffrages des électeurs lors des élections législatives et régionales du 20 avril 2024 et assurer une victoire écrasante au parti.

Ouvrant les travaux, M. Faure Essozimna GNASSINGBE, le président du parti a salué la mobilisation des militants. Il a appelé ses partisans à l'humilité, à la discipline et à la solidarité pour rester fidèles au projet politique.

Dans son discours d'ouverture, le Président du parti UNIR, a salué la « forte » mobilisation des militants et sympathisants de sa formation politique à l'occasion de ce congrès statutaire après celui de Tsévié tenu en 2017. « La détermination, de tous fait notre force. La qua-

lité de votre engagement militant peut être comparée à une foi qui peut déplacer des montagnes. Je voudrais vous dire que notre parti a vraiment de la chance d'avoir des militantes et des militants comme vous et je me dis qu'en vous voyant mobilisés comme vous l'êtes aujourd'hui, on comprend mieux les victoires que le parti a pu obtenir parce que vous êtes toujours mobilisés », a lancé Faure Gnassingbé à l'assistance à l'ouverture des travaux.

La force du parti UNIR, selon lui, se trouve dans l'union, la discipline, et le tra-

vail. « Jour après jour, année après année, notre parti affermit ses pas sur la scène politique nationale. Il trace sa voix dans l'ouverture et l'inclusion, dans la concertation et le brassage des idées et balise ainsi l'avancée de notre pays vers l'atteinte de nos objectifs de prospérité dans l'unité, la paix et la sécurité », a-t-il lancé. Avant de renvoyer les délégués venus de tout le pays aux travaux de ces assises, Faure Gnassingbé a partagé quelques pistes de réflexion avec eux, sur sa vision pour la vie du parti et ses actions pour la scène politique togolaise.

« Je forme le vœu que nos travaux puissent permettre d'approfondir davantage afin de nous enrichir des leçons du chemin parcouru jusqu'ici et de définir les résolutions que nous prendrons pour l'avenir, pour notre avenir commun. La première piste de réflexion consiste à nous rappeler que, UNIR, c'est d'abord une vision pour construire ensemble. Lorsque nous avons décidé d'opérer le 14 avril 2012, cette mutation majeure de la vie politique de notre pays, en créant le parti UNIR, nous étions animés, d'une conviction profonde, celle que notre force vient de notre unité. De notre capacité à transcender nos différences pour forger un avenir commun. Souvenez-vous. Nous avons réuni les forces afin de mener à bien le long processus de reconstruction nationale que nous avons lancé pour apaiser le pays, et cela s'est illustré par les élections de 2007 et de 2010 organisées également dans la paix, c'est pour cela que nous avons dit que réconcilier, c'est aussi une forme d'union », a-t-il dit.

Le chef de l'État, dans une deuxième partie, a invité chaque membre à apporter sa pierre à l'édifice national.

« Sur ce chantier, les travailleurs ont la même utilité et toutes les pierres ont la même importance. Si l'une venait à manquer, l'édifice national ne



serait pas complet. C'est la raison pour laquelle, mon engagement demeure en faveur de la promotion de l'inclusion et de l'harmonie sociale. Tous les togolais doivent avoir part au bénéfice du fruit de notre labeur commun. En tant que parti au pouvoir, la responsabilité nous impose d'être à l'écoute de nos compatriotes pour être rassurés que nos actions répondent à leurs aspirations profondes », a indiqué le Président Faure Gnassingbé.

La troisième piste de réflexion lancée, a porté sur le contexte sécuritaire du pays. Il est revenu sur les attaques terroristes que le pays a subies ainsi que les pressions persistantes de groupes armés dans la partie septentrionale du pays. Il a invité les militants et sympathisants de son parti, ainsi que l'ensemble de la population à jouer leur partition pour renforcer davantage la sécurité, qui est le socle du développement d'un pays. « Tous les militants du parti UNIR doivent adopter une approche proactive, en cultivant une interaction dynamique avec les forces de défense et de sécurité, non seulement dans les localités les plus reculées, mais aussi partout ailleurs, car le terrorisme est malheureusement très sérieux. Tout ce que nous entreprenons doit être analysé à l'aune de cette situation sécuritaire », a indiqué le président.

« À la lumière de ces quelques pistes de réflexion, nous pouvons, je crois, convenir d'un certain nombre de marqueurs qualitatifs que nous pouvons utilement inclure dans notre démarche, militante et politique. D'abord, l'humilité. La complexité croissante de la vie, avec la multiplication des crises et la persistance de leurs effets dans toutes les régions du monde, nous engage en effet à beaucoup d'humilité. Reconnaître que nous ne sommes pas infailibles et que tous les succès dont nous pouvons nous réjouir aujourd'hui restent perfectibles », a-t-il pour-

suivi. Le Président du parti UNIR a aussi convié les militants et membres de son parti à promouvoir des valeurs telles que la discipline et la solidarité. « La prise de conscience de l'importance des enjeux de l'heure doit nous conduire à faire le choix mature et responsable de renforcer la discipline dans nos rangs. À tous les niveaux de l'organisation du parti », a-t-il plaidé.

Pour les prochaines élections au Togo, le président fondateur d'UNIR a invité les délégués de son parti à prendre conscience des enjeux de ces scrutins et à créer les conditions pour une victoire écrasante du parti.

« Ce congrès se tient à une période d'importance de la vie de notre République, qui est celle de la tenue dans quelques semaines d'élections, législatives et régionales. Si nous étions en classe, ce qui n'est plus le cas, et si j'étais un enseignant, je vous dirais pour les examens de conjuguer le verbe unir. Restons unis et solidaires à l'échelle de vos circonscriptions électorales respectives », a appelé le président Faure Gnassingbé.

A la clôture des travaux de ce 2ème congrès, le président-fondateur du parti UNIR, Faure Gnassingbé s'est dit comblé de cette journée pleine d'enseignements dans la ferveur partisane. Il a remercié tous les militants qui ont travaillé pour l'amélioration des textes démontrant à petit coup la volonté déterminée de poser des fondations solides pour le parti. Selon le président de la République, l'idée est de parvenir à un parti politique qui a son identité, qui puise ses forces et ses qualités dans ce « que nous avons réussi à faire par le passé mais qui également se projette vers l'avenir ».

Daniel A.



Bain de foule au président Faure Gnassingbé

ces douze premières années d'existence, définir pour l'avenir des orientations basées sur cette expérience et sur l'idée politique fondatrice de notre grand parti, rationaliser les effectifs des structures de base pour accroître l'efficacité du fonctionnement administratif ; examiner et d'adopter les statuts, règlement intérieur et règlement financier révisés ainsi que la charte des valeurs et de bonne conduite, pour renforcer le dispositif juridique du parti dans l'esprit de la charte des partis politiques au Togo, relever particulièrement l'importance

lité de votre engagement militant peut être comparée à une foi qui peut déplacer des montagnes. Je voudrais vous dire que notre parti a vraiment de la chance d'avoir des militantes et des militants comme vous et je me dis qu'en vous voyant mobilisés comme vous l'êtes aujourd'hui, on comprend mieux les victoires que le parti a pu obtenir parce que vous êtes toujours mobilisés », a lancé Faure Gnassingbé à l'assistance à l'ouverture des travaux.

La force du parti UNIR, selon lui, se trouve dans l'union, la discipline, et le tra-

Pour booster la consommation locale : La VMB pose des jalons de la structuration de l'artisanat et de la qualité de ses produits

«Consommer local» tel étant l'appel lancé par le gouvernement togolais à toute la nation depuis quelques années, le secteur artisanal s'est engagé pour sa part à la professionnalisation de ses métiers ainsi qu'à la qualité de ses produits. C'est dans cette optique que l'association Vallée des Métiers de Beauté (VMB) a organisé le samedi 17 février 2024 à Lomé, un forum de discussion, une première après 7 ans d'activités. Ce forum qui vise l'amélioration des performances et de la redynamisation des métiers de beauté, a vu la participation des membres de la VMB mais aussi des experts en qualité, en l'occurrence Yves Madow Nagou, ancien ministre de l'agriculture, Prof d'économie à l'université de Lomé, Dr Chantal Goto, directrice des laboratoires à l'itra et Dr Luc Agbobli, ancien directeur de l'itra.

La rencontre a permis aux artisans, membres de l'association Vallée des Métiers de Beauté, de plancher sur les méthodes à adopter pour améliorer les métiers des artisans en général et ceux de la beauté en particulier. «Nous avons initié ce forum de discussion pour redynamiser la VMB, faire la promotion de nos produits et soutenir la consommation locale. Donc nous voulons partir de là pour mieux développer les métiers des artisans et aussi les structurer en filières. Nous sommes entre acteurs des métiers de

beauté pour recueillir les suggestions, les propositions et mieux les travailler pour pouvoir améliorer les stratégies à adopter >>, a indiqué Eric Amétsipé, Président de la VMB.

Face aux lacunes et difficultés exprimées par les membres de la VMB, les experts en économie et en qualité des produits ont outillé ces derniers sur les procédures à observer à court, moyen et long terme pour l'atteinte des objectifs notamment la redynamisation de la VMB pour booster la consommation locale. A en croire le président de la VMB, le défi



Les trois experts en qualité lors du forum

reste la mise en pratique des recommandations des différentes communications des experts. << Nous allons voir comment et par quel moyen mettre en pratique ces recommandations pour mieux réussir le projet qu'est la VMB. Nous sommes en train de rentrer dans la 7ème année avec la VMB avec un parcours mitigé mais nous sommes très appréciés à l'international et même national. Nous allons mieux faire pour attirer car nous parlons de la beauté donc, il faut chercher, développer pour attirer», a laissé entendre Eric

Amétsipé. L'association s'engage ainsi à court terme à s'informer, se former et assurer la visibilité des métiers de beauté; à moyen terme à encourager les artisans à contrôler la qualité en analysant leurs produits, organiser les différents métiers en filières, faire connaître les produits sur les marchés local et international. A long terme, elle entend commercialiser des produits de qualité, créer et développer des vitrines et centrales d'achat, travailler pour l'émergence des meilleures industries de beauté.

L'Association Vallée des Métiers de Beauté (VMB) est une initiation togolaise, créée en 2017 suite au 5ème Forum International Afrique et Beauté

(FIAB) organisé à Lomé en 2017 par LVMH (leader mondial de la beauté), Cosmetic Valley (réseau mondial de la beauté) et d'autres partenaires internationaux. La VMB est créée pour fédérer les acteurs et actrices pour la cosmétique et la beauté. Elle compte 267 membres adhérents et sympathisants. Aujourd'hui, la VMB est devenue une marque panafricaine connectée à 53 pays sur 4 continents. Elle a réussi à organiser et participer à 52 événements durant les 7 ans. La VMB est une organisation très appréciée, en partenariat avec plusieurs organisations mondialement reconnues dont la Fédération Internationale Afrique et Beauté (FIAB), Africa Beauty Forum, Alliance des Communes et Territoires Engagés (ACTE), IVE International, Medes Communication & Salon Afrique Unie et d'autres en Afrique, Amérique et Europe.

Carole A.

Journalisme : L'AFPM-Togo pour sortir les femmes des médias de l'ornière

L'une des réussites tangible de la politique du président Faure Gnassingbé, est celle de l'équité genre, la promotion de la femme et le leadership féminin dans tous les secteurs d'activité. Cette politique a permis à des femmes du secteur des médias de travailler avec professionnalisme pour le rayonnement dudit secteur. Cependant malgré leur savoir faire remarquable, que ce soit dans la presse écrite, en ligne, l'audiovisuel, la radio, le photo journalisme ou tout autre secteur affilié, les femmes des médias au Togo sont mises en arrière-plan et peu valorisées. Pour sortir les journalistes féminin au Togo de l'ornière, un projet de découverte de la femme professionnelle des médias va débiter à partir de ce mois de mars 2024.

En effet, en réaction à cette situation déplorable de la relégation à la seconde zone des femmes des médias, l'Association des Femmes Professionnelles des Médias du Togo (AFPM-Togo), lance le projet 'Lucarne des femmes de médias'. Il s'agira au cours de ce projet, de faire des portraits des femmes de médias afin de mettre en lumière ces femmes, longtemps restées dans l'ombre.

Ainsi à compter de mars 2024, le monde découvrira des femmes de médias togolais sur des médias dont la plupart sont portés par les femmes notamment www.afrikelles.tg, www.radio.djena.tg, www.alafiakulture.tg, Africavinfo, www.africaRendezvous.com, www.afreepress.net, media-lye.com.

A travers le projet «Lucarne des femmes de médias», l'AFPM-Togo veut d'une part célébrer les femmes dans les médias (patronnes de presse, présentatrices-ani-



matrices, chroniqueuses, techniciennes, reporter d'images, secrétaire de rédaction ou chef programmes, etc...) et d'autre part, encourager la diversité et l'égalité des genres dans le secteur des médias. Il vise aussi à stimuler les talents et à inspirer les générations futures et à créer une sororité entre femmes professionnelles de médias.

L'AFPM-Togo est une association créée en avril 2023 et vise à promouvoir la visibilité et la participation des femmes professionnelles des médias, tant au niveau de l'information, la formation que de la gestion. Elle a pour mission de favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilité et créer un réseau solide pour échanger, se soutenir et s'entraider.

Carole A.

Exposition des œuvres d'art plastique des RICAC à Tsevié : Séduit par le talent des artistes, le ministre Adedzé accompagne de tous ses vœux le projet de la construction de la 1ère école des beaux arts du Togo

Une cinquantaine d'œuvre d'Artistes Plasticiens issus des Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles (les RICAC), a été exposée à Tsevié le 15 février dernier. Cette activité qui s'est déroulée dans le cadre de la cérémonie d'inauguration de la Maison des Jeunes et de la Femme de Tsevié, vise à présenter aux autorités et à la population, des talents du génie créateur togolais en arts plastiques et surtout le projet de construction de la première école des beaux arts du Togo.



Du 22 janvier au 4 février 2024, à la maison des jeunes et des femmes de Tsevié, a eu lieu la première édition des Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles (les RICAC) organisée par Association Art Héritage Culture. Ces Résidences qui ont vu la participation d'une vingtaine d'artistes plasticiens venus de la Turquie, du Ghana, du Mali, de la République Démocratique du Congo, de l'Allemagne et du Togo sous le thème « une seule connexion, plusieurs cultures », ont enregistré plus d'une cinquantaine de beaux arts plastiques. Cette initiative a pour but, en toile de fond, la mobilisation des moyens pour la construction de la première école des beaux arts au Togo. C'est dans cette optique que Mme Atafèinam KADANGA, présidente de l'Association Art Héritage Culture a présenté à

la délégation ministérielle qui s'est rendue à Tsevié pour l'inauguration du nouveau marché et la maison des jeunes et des femmes de Tsevié, le savoir faire des artistes togolais ainsi que le projet de l'implantation de la première école des beaux arts du Togo dans la commune de Zio 1.

Ceci dans l'objectif de solliciter le gouvernement a accompagné le projet sur le plan administratif et financier. « Nous avons des idées, nous avons la technique mais nous n'avons pas les moyens, nous n'avons pas le pouvoir. Il est temps que chacun prenne ses responsabilités sur le plan des décideurs politiques aussi sur le plan des sociétés à qui nous lançons un appel pour accompagner financièrement tout le travail qui va se faire», a souligné Mme Atafèinam KADANGA.

Lors de la visite des œuvres exposées, les autorités ont été agréablement surprises par les talents des artistes togolais et aussi de savoir pour la première fois à travers les explications de Mme A. KADANGA que c'est à Tsevié que le drapeau togolais a été hissé pour la première fois dans l'histoire des indépendances de notre pays. Le ministre d'État, chef de la délégation ministérielle, Kodjo Adedzé a au nom du gouvernement félicité les auteurs des chefs d'oeuvres et encouragé les organisateurs dans leurs différentes initiatives. Pour le projet phare de la construction de l'école des beaux arts, le ministre Kodjo Adedzé dit l'accompagner de tous ses vœux pour son heureux aboutissement.

Daniel A.

Mise en œuvre du Règlement 14 de l'UEMOA : De la nécessité pour les véhicules lourds de proscrire strictement les surcharges au Togo

La route du développement passe par le développement de la route. Pour aider ses états membres à avoir un réseau routier en bon état, l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a mis en place depuis le 16 décembre 2005 le Règlement N°14/2005/CM/UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport des marchandises. En cette année 2024 où ce règlement entre intégralement dans son application, le gouvernement togolais et la société autonome de financement et entretien routier (SAFER), invitent les usagers à prendre conscience et à se conformer aux dispositions fixées par le Règlement 14 de l'UEMOA.

Les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) sont confrontés au phénomène des camions de transport routier en état de surcharge. Une situation qui contribue activement à la dégradation du réseau routier de l'espace communautaire, engendrant ainsi des pertes financières considérables pour les pays de l'Union. C'est dans cette opti-

que que le Règlement N°14/2005/CM/UEMOA qui vise à lutter contre les surcharges, première cause de dégradation prématurée des infrastructures routières construites à coups de milliards FCFA, fixe les limites de poids, de la charge à l'essieu et du gabarit pour chaque type de véhicule lourd de transport de marchandises, ainsi que le montant des amendes en lien avec l'infraction.



tion. Selon le Règlement 14, toute surcharge constatée au-delà des limites réglementaires du poids total en charge du véhicule ou de l'ensemble du véhicule est passible d'une amende calculée sur la base de vingt mille (20 000) francs CFA par tonne de surcharge, pour un transport national,

soixante mille (60 000) francs CFA par tonne de surcharge pour un transport inter-Etats. Pour éviter des incidents de la rue et assurer la sécurité des personnes et des biens, le réseau routier du Togo milite de façon intense pour le contrôle des camions. Une initiative qui émane de la détermination du gouvernement togolais. En effet, cette initiative du contrôle sur les grands axes est accentuée surtout au niveau des axes internationaux reliant les pays à proximité.

Malgré les efforts fournis et les sensibilisations, la dégradation causée par les gros camions surchargés perdure. Ceci n'est pas sans conséquences sur la durabilité des infrastructures routières. Ainsi, pour pallier cette difficulté, le gouvernement de Faure Gnassingbé a mis en place une stratégie à travers des services compétents pour veiller au contrôle de la surcharge des poids lourds. À titre illustratif, un service de contrôle est implanté Djérehouyé dans la région des plateaux depuis des années. Dans cette localité, il urge de notifier que plus de 600 poids lourds sont soumis au contrôle chaque jour. Ceci témoigne de la détermination et des efforts du président Faure Gnassingbé dans la gestion et la préservation des routes togolaises. Cette mesure salubre avec des résultats significatifs a in-

cité la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER) à installer un autre poste à Tsévié, dans la région Maritime. Le but principal de ce poste est toujours le même que celui du contrôle des axes routiers.

« L'objectif principal de ce nouveau poste de pesage est de garantir le respect des normes en matière de gabarit et de poids. Cette mesure vise à prévenir la détérioration prématurée des infrastructures routières » a affirmé Dermane Tadjoudini, directeur des transports routiers et ferroviaires. « Sa construction et sa mise en service viennent à point pour renforcer le poste de pesage de Djérehouyé et réduire la dégradation précoce de la route nationale N°1 soumise ordinairement à un fort trafic de véhicule lourd » a déclaré Dermane Tadjoudini, directeur des transports routiers. « La construction de ce poste traduit la volonté du gouvernement à respecter le règlement N°14 de 2005 de l'UEMOA. Il a pour objet, l'harmonisation dans l'espace communautaire des normes et du contrôle des gabarits, poids à l'essieu des véhicules de transport de marchandises... La SAFER a qui le contrôle est confié, s'honore de la confiance placée en elle et s'engage au côté de tous les acteurs à pleinement jouer son rôle » a indiqué M. Djiloula, responsable juridique à la SAFER. Face à la mise en œuvre de tous ces services et après 19 ans de sensibilisation, place à zéro tolérance dans le contrôle aux différents postes de pesage. Il revient aux chauffeurs des engins concernés de respecter la norme pour éviter les sanctions. Au-delà des amendes, ce sont les pratiques dans les pays qui ont besoin d'être éradiquées pour la longévité des engins aussi et la sécurité de la population.

Carole A.

Pour obtenir satisfaction à ses revendications: Le collectif des personnes victimes de l'érosion côtière menace la LCT d'une grève de la faim

Pour amener la société LCT mise en cause, pour avoir, à travers ses travaux de construction, accentué l'érosion côtière dans leur localité, les communautés situées à l'Est du port de la LCT multiplient des démarches en vue d'obtenir réparation. Organisés en un collectif de personnes victimes de l'érosion côtière, les riverains réclament également de la LCT, la publication de deux études sur les causes de l'érosion côtière. Dans une déclaration rendue publique le 24 février 2024, le collectif informe que dans les jours à venir son porte-parole, en séjour actuellement à Washington va commencer une grève de la faim. Il sera suivi par certains chefs si rien n'est fait après une semaine.

La déclaration indique que face à l'accroissement de l'érosion côtière par les travaux de construction de la société LCT, ce collectif a porté plainte contre cette société, auprès des bailleurs en charge du financement du projet, à savoir, la banque mondiale, La BAD, FMO, DEG, PRoPARCO etc.

Elle poursuit en indiquant que les différents rapports des mécanismes de plaintes comme CAO de la SFI (banque mondiale), ICM des banques FMO-DEG ont unanimement confirmé que les travaux de constructions effectués par la LCT n'ont pas respecté les normes environnementales et sociales, ce qui amené le collectif à demander à la LCT de mener des actions pour corriger le tir. « Mais jusqu'à présent rien n'est fait en ce sens », se désolé le document qui accuse également la LCT d'avoir divisé leur communauté. Sur ce chapitre, la déclaration relève que la société LCT s'est approchée des villages pour leur proposer des actions de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Elle a demandé aux villages de signer un accord avec elle dont les clauses paraissent obscures. Dans le souci de bien cerner les contours du dossier, précise la même



source, les chefs ont demandé à la LCT, de leur accorder du temps (deux semaines) pour également corriger certains articles avant de signer l'accord. « Le même jour ils (les représentants de la LCT) sont allés chez certains chefs à la maison pour les pousser à signer l'accord. Ceci a causé la vraie division dans notre communauté. Certains chefs ne se parlent même plus à cause de ces manœuvres de LCT », affirme la déclaration. Pour ce qui est de la lenteur dans la publication des études sur les causes de l'érosion côtière, le collectif souligne que depuis 2016, le CAO mécanisme de plainte de la SFI (Société Financière Internationale) a demandé à la LCT de mener une étude sur les causes de l'érosion côtière. Il ajoute qu'en 2019 un groupe d'experts universitaires composé des professeurs ADJAH, Mme HOEDAKOR et autres ayant effectué ce tra-

vail, a remis le rapport à la LCT. La LCT n'étant pas d'accord sur les conclusions de ce rapport a, selon le collectif, commandité une autre étude en 2022.

Or, rappelle le collectif, dans le rapport de suivi du CAO, il a été signifié à la SFI que son client, la LCT est tenue de publier le rapport de l'étude de 2022 mais aussi l'étude du Prof. ADJAH. Malheureusement, constate le collectif, depuis deux ans le rapport 2022, n'est toujours pas publié.

Pour arrêter l'hémorragie, le collectif annonce pour les prochains jours, une grève de la faim de son porte-parole actuellement, en séjour à Washington. Ce dernier sera suivi dans cette forme de manifestation, par des chefs traditionnels si une semaine après, la LCT ne satisfait pas à ses revendications.

Ricardo

ALERTE ARNAQUE

Évitez d'envoyer de l'argent par Tmoney ou Flooz

Aucun paiement ne se fait à la DCCFE par Tmoney ou Flooz. Les paiements pour l'obtention du titre foncier se font uniquement dans les agences des banques partenaires et sur les bornes électroniques installées au siège de l'OTR et à la DCCFE.

8280

OTR

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

LE PANAFRICANISME ET LE CHRISTIANISME : Une apparente incompatibilité selon Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan

Au moment où je préparais le bulletin diocésain de ce mois de février, j'ai eu la joie de participer à la « journée de l'étudiant » organisée par le grand séminaire Saint Jean Paul II de Lomé sur le thème : panafricanisme et christianisme. La conférence présentée par le professeur de philosophie Roger FOLI-KOUE a été si pertinente que je lui ai demandé de me la résumer pour la partager avec vous. Je lui dis merci d'avoir accepté. Une des questions brûlantes de notre continent porte actuellement sur le panafricanisme.

Des colloques universitaires, des rencontres dans de différents mouvements d'Eglise sont organisés sur le sur le panafricanisme. Sur les réseaux sociaux le même thème occupe la première place et est abordé par différentes figures qui portent une revendication d'indépendance, de souveraineté et de libération de l'Afrique. Mais cette indépendance recherchée n'est pas que politique, économique et culturelle, elle est aussi religieuse. Dans cette optique on observe que, pour certains, la libération de l'Afrique passera non seulement par la reconnaissance et l'affirmation de l'identité africaine mais aussi et surtout par un retour à nos sources et à nos religions jugées négatives par d'Occident imperialiste. Au regard de certains faits historiques, des gens proclament que la libération de l'Afrique passera par le rejet des religions importées donc du christianisme. Ils affirment par là que le panafricanisme et le christianisme sont incompatibles. Mais qu'est ce que le panafricanisme ? Quel cri porte-t-il en lui fondamentalement ? Dans sa vision libératrice, le panafricanisme est-il vraiment incompatible avec le christianisme ? A quelles conditions les deux peuvent-ils aller ensemble ?

Le panafricanisme, mouvement de refus d'un processus de déshumanisation

Il ne s'agit pas de faire ici l'histoire du panafricanisme (on peut consulter à juste titre les œuvres de l'historien franco-bénois Amzat Boukari-Yabara. Une histoire du panafricanisme » et « L'empire qui ne veut pas mourir : une histoire de la Françafrique » ou encore l'article « Réinventer le panafricanisme pour une renaissance africaine » de l'universitaire togolais Guy Agbeko Améwu dans l'ouvrage collectif « Enraciner la démocratie en Afrique ? Paroles d'intellectuels ») ; il s'agit plutôt de saisir la nature du panafricanisme ou encore d'identifier ce qui le caractérise en tant que mouvement traversant l'histoire. Et dans cette perspective, le panafricanisme repose sur l'idée fondamentale de restauration de la dignité humaine. De ce fait, il apparaît comme un mouvement d'émancipation, d'affirmation et de réappropriation politique et culturelle de l'identité des sociétés africaines. L'Africain revendique son statut d'être humain, il se con-

sidère comme un être ayant une dignité et disposant des normes, des valeurs et des systèmes symboliques légitimes. Sous cet angle, le panafricanisme est : une lutte pour l'affirmation et la reconnaissance d'identité culturelle propre aux Africains ; Le refus catégorique de la politique d'assimilation sous toutes ses formes ; Le rejet de la chosification et de la marchandisation de l'Africain.

Le panafricanisme, une réponse de résistance à une situation de malaise

Historiquement, la grande situation de malaise a été l'esclavage avec le commerce triangulaire avec le code noir de 1685. Cette déportation involontaire d'Africains (hommes et de femmes) a été une forme de déshumanisation. Le refus de la déshumanisation était déjà manifeste en ce temps d'esclavage par certains éléments. Dans le livre Racines d'Alexis Haley, Kunta Kinte, le héros noir, capturé et vendu pour sa force physique, a opposé une résistance à ses maîtres qui voulaient lui attribuer un autre prénom. Mais sous la pression et les tortures, il a fini par répondre au prénom de Toby. On peut également évoquer la musique Négro spiritual des esclaves. C'était une musique de résistance de ces hommes et femmes qui ne voulaient pas disparaître sans laisser de traces de leur culture d'origine. Cette musique était aussi une ingénieuse attestation de leur profonde foi en eux-mêmes et à la Transcendance. La revendication d'identité africaine non sacrifiée sur l'autel des intérêts impérialistes des Occidentaux porte aussi un autre nom, après la colonisation : la négritude. Lancée par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Gontran Damas, contre l'Occident colonialiste, dominateur et exterminateur, la négritude est également une forme de résistance au malaise de la colonisation. Il s'agit non seulement d'affirmer que l'Afrique a des cultures, une civilisation mais aussi de lutter contre la situation de déracinement des Africains. (cf. Samba Diallo, le héros de L'Aventure ambiguë de Cheikh Hamidou Kane.)

Le panafricanisme, un appel à l'unité de l'Afrique

Le panafricanisme c'est aussi un appel à l'unité d'une Afrique morcelée par des frontières issues de la colonisation. Pour une Afrique au sein de laquelle des ethnies sont divisées par des frontières impéria-

listes créant les Etats, un appel est lancé pour se rassembler au sein d'une entité politique unique au lieu de continuer à être des micro-Etats, incapables de faire face à l'Occident et de peser dans l'histoire du monde. Cette entité politique, désignée comme États-Unis d'Afrique, serait le rejet de la politique impérialiste de « diviser pour mieux régner ». L'une des grandes figures du panafricanisme sous cet angle est sans aucun doute Kwame N'krumah surtout dans ces deux livres L'Afrique doit s'unir et le Consciencisme.

Le panafricanisme, un rejet de l'autre et un refus du christianisme ?

Le panafricanisme, qui est sans aucun doute un mouvement de revendication d'indépendance et de souveraineté, est incontestablement un mouvement de libération. Mais est-ce que la libération passe par le rejet de l'autre et du christianisme comme l'affirment certains panafricanistes ? Personne ne peut plus nier des faits négatifs de la colonisation et, par ricochet, du christianisme en Afrique. Certains missionnaires ont failli, ils ont mal saisi le sens de nos rites et surtout de nos systèmes symboliques. Il y a eu une forme d'évangélisation problématique rendant la foi chrétienne comme imposition au lieu de la proposer dans la reconnaissance de l'autre et des cultures. Mais ne serait-il pas injuste de réduire toute l'œuvre des missionnaires à ces faits négatifs ?

L'apport du christianisme à la lutte de libération des Africains

Rétrospectivement ne serait-il pas exact de voir que dans le désir de l'émancipation et du développement du continent africain les missionnaires ont beaucoup contribué au processus de libération par la transmission du savoir, du savoir-faire pour un savoir-devenir libérateur des Africains en quête légitime de reconnaissance ? Qui peut nier le travail des missionnaires sur le plan éducatif par la création de nombreuses écoles et institutions de formation ? Qui peut nier dans notre pays l'impact des collèges St Joseph et Notre Dame des Apôtres, l'apport des missionnaires dans nos villes et villages par les églises et les écoles ? Sur le plan sanitaire, qui peut rejeter les multiples centres de soins créés ? Sur le plan social, qui peut dire que les



missionnaires n'ont rien fait dans le domaine de l'assistance aux populations, l'étude de nos langues et leur transcription ? Qui peut également affirmer qu'ils n'ont rien fait sur le plan humanitaire ? Qui peut remettre en question le sacrifice de ces hommes et femmes venus d'ailleurs qui se sont donnés sans réserves ? Que serait, par exemple, Lambaréné au Gabon sans le docteur alsacien Albert Schweitzer ? Doit-on mettre enfin sous le boisseau tous les échanges fructueux qu'il y a eu entre les missionnaires et les Africains ? Dans son livre « Traces vives. Du passage au pays de l'autre » Jean Paul Eschlimann, missionnaire de la Société des Missions Africaines (SMA) a reconnu que c'est l'Afrique qui a fait de lui ce qu'il est. Car c'est la culture Agni-Bona, en Côte d'Ivoire, qui l'a profondément humanisé. C'est non seulement un beau témoignage mais c'est aussi une forme de reconnaissance de la capacité des cultures africaines dans le processus de l'humanisation. L'Afrique ne fait pas que recevoir, elle offre aussi en puisant dans ses valeurs et dans ses sources. Le christianisme et la question du recours aux sources du panafricanisme

Sur notre continent, la question du recours aux sources fait parfois croire que nous devons retourner au passé pour reprendre ce que nos ancêtres ont laissé. Cette question fait penser à la politique de l'authenticité des années 1970. Et dans une Lettre pastorale très im-

portante du 20 septembre 1974, en plein cœur de la problématique de l'authenticité, la Conférence des Evêques du Togo (CET) a délivré un message qui reste encore valable pour notre temps : « C'est un fait incontestable que la colonisation subie par nos pays africains avait jeté un certain discrédit sur nos valeurs traditionnelles considérées comme non-valeurs. Ainsi du temps de la colonisation, ne paraissaient civilisés que ceux qui semblaient les plus éloignés des coutumes africaines et avaient adopté les mœurs du colonisateur, bref ceux qui étaient le moins eux-mêmes. Nos pays étant devenus indépendants, il est normal que nous aspirions à redevenir nous-mêmes. Cette profonde aspiration est légitime et rencontre les encouragements de l'Eglise, pourvu qu'elle ne se traduise pas par le mépris des autres. Il faut reconnaître que la recherche de l'authenticité, la volonté d'un peuple à être lui-même, à refuser d'être uniquement un être ou un personnage d'emprunt est quelque chose de sain. A ce niveau, nous rejoignons en profondeur les préoccupations et l'effort de l'Afrique pour se remettre debout dans sa véritable identité. (Mais), dans cette recherche de nous-mêmes qui est bonne, il peut se glisser un danger : celui de croire que tout ce qui est étranger est mauvais et que tout ce qui est du pays est bon. Il nous faudrait donc un certain sens critique... pour discerner tant dans ce qui vient de l'extérieur que dans ce qui nous a été légué par nos aïeux, les vraies valeurs à sauvegarder et à promouvoir. Ces valeurs sont en vérité le bien de l'humanité ». Cela signifie que dans le noble idéal d'être nous-mêmes, le sens critique est une arme indispensable pour évaluer et savoir apprécier pour ne pas tomber dans le repli sur soi, le rejet de l'autre et du christianisme comme une simple attitude de principe.

Suite à la page 7

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES Relatif au déménagement de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de la population en général, des partenaires et des usagers en particulier, que la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) a déménagé dans de nouveaux locaux, au quartier Novissi. La Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) se situe désormais dans la 3ème rue à gauche, en allant de la station d'essence MRS Novissi vers la station d'essence Oando (Avenue Akei), ou dans la 4ème rue à droite, en partant de Oando vers MRS Novissi. Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le 92877400. Un accueil chaleureux et un service de qualité vous y attendent.

Fait à Lomé, le 13 février 2024
Le Commissaire Général
Philippe Kokou B. TCHODIE

Trafic international d'espèces entièrement protégées : Arrestation des trafiquants venant du Brésil aux larges du Togo

Des trafiquants d'espèces protégées ont été arrêtés au large du Togo, le 9 février dernier, avec 17 Tamarins-Lions dorés et 12 perroquets aras, espèces endémiques venant du Brésil. Quatre personnes dont un intermédiaire togolais, ont été déposées à la prison civile de Lomé.

En effet, la marine togolaise a intercepté à environ trente kilomètres de ses côtes, un navire en panne de moteur, ayant lancé un appel de détresse, transportant des espèces protégées en provenance du Brésil. Quatre personnes dont un Brésilien et les trois autres de différentes nationalités se trouvaient à bord du navire dans lequel la première équipe marine de secours a fait une découverte inattendue de Tamarins-Lions dorés et de perroquets aras dans un état de conditionnement présumant le trafic.

Face à une telle découverte, une équipe composée de la marine togolaise et de la Brigade maritime a été constituée pour un second passage, afin de coordonner au mieux les opérations de sauvetage et d'assistance des espèces protégées en détresse. Une fois sur les lieux, les Tamarins-Lions dorés et les perroquets aras à bord du navire, n'y étaient plus. Comme si cela ne suffisait pas, trois personnes de l'équipage n'y sont plus dans le navire. Il ne restait que le cuisinier de nationalité surinamienne, qui nourrissait les primates et les perroquets depuis quarante jours, dans le navire.

Des investigations lancées, soutenues par des informations de la population locale ont révélé qu'il y'a eu un débarquement suspect d'équipages non autorisés sur les côtes. Pendant ce temps, les pri-

mates sont cachés à un endroit à la frontière Togo-Ghana. Les arrestations du Surinamien, du Commandant du navire et son assistant par la Brigade Maritime ont permis de dénoncer le cerveau de ce groupe de trafiquants, un israélien qui aurait déjà tenté de traverser sans succès la frontière pour le Ghana avec les Tamarins-Lions dorés puis s'est caché dans un hôtel. La Brigade maritime a immédiatement procédé à l'interpellation de ce dernier dans son hôtel, avant de prendre aussi plus tard, le complice togolais.

Les trafiquants après être arrêtés, ont été soumis à des interrogatoires et des procédures judiciaires ont été déclenchées en vue de répondre de leurs actes devant la justice. Ils sont en infraction, car ils ont, non seulement traversé la frontière maritime illégalement, mais sont aussi en possession des espèces en voie d'extinction et entièrement protégées, sans autorisations légales.

« L'ampleur de ce réseau de trafic d'espèces protégées souligne l'importance d'une collaboration internationale dans la lutte contre ce type de crime organisé. L'intervention rapide des autorités togolaises et l'engagement de la population locale ont permis de mettre un terme à cette activité illicite et de sauver les animaux impliqués », a déclaré Neyo Takougnadi, capitaine de Vaisseau.



Les espèces saisies ont été remises par le préfet du Golfe, au nom de l'État togolais, le vendredi 23 février 2024, à l'ambassadeur du Brésil au Togo, Nei Bitencourt, accompagné d'une délégation de la police fédérale du Brésil dépêchée pour la circonstance, qui a coordonné et pris des dispositions pour le convoi des espèces dans leur milieu naturel au Brésil.

L'ambassadeur du Brésil au Togo, Nei Bitencourt, a salué l'action des autorités togolaises et a souligné l'importance d'une vigilance continue de la part des administrations et de la population côtière pour prévenir de telles activités criminelles en mer. « Merci au Togo et à toute sa population d'avoir sauvé nos animaux. Merci beaucoup pour cette leçon de respect de la nature », a-t-il déclaré.

Outre son apport et son assistance multiforme au ministre de l'environnement et des ressources forestières (MERF), en mettant à nu toutes les illégalités de cette exportation

dont les faux permis CITES, EAGLE-Togo a aussi apporté son assistance permanente aux animaux en état de détresse.

Les animaux ont été entretenus et nourris tous les jours et EAGLE-Togo a assisté les vétérinaires brésiliens dépêchés pour offrir des soins aux espèces fragilisées. Les trafiquants sont détenus à la prison de Lomé, avec l'intermédiaire togolais pour trafic international d'espèces entièrement protégées.

Selon le coordinateur national d'EAGLE-Togo, les autorités togolaises appuyées par les actions des organisations de la société civile, fournissent des efforts depuis plusieurs années afin de sortir le pays de l'image d'une plaque tournante du trafic international des espèces ou produits d'espèces fauniques.

Mais force est de constater que les trafiquants, selon le coordinateur, n'arrêtent à chaque instant de réfléchir au mode opératoire nouvel pour continuer d'utiliser le Togo comme une terre de transit facile.

« Cette saisie des Tamarins-Lions dorés et des perroquets aras suivie d'arrestations, en est un des cas d'illustration. Les regards doivent être beaucoup plus accentués au niveau du port et de l'aéroport qui sont des portes d'entrée et de sortie les plus utilisées par les criminels de faune sous des pratiques frauduleuses », a-t-il révélé, avant d'ajouter qu'il est soutenable aujourd'hui d'affirmer qu'une meilleure lutte contre la criminalité faunique ne peut résulter que d'une collaboration serrée entre acteurs étatiques et les organisations non étatiques telles que les ONGs, impliqués dans cette lutte.

Rappelons que les Tamarins-Lion dorés, une espèce rare exclusivement présente dans la forêt atlantique de l'État de Rio de Janeiro, et les perroquets aras, endémiques d'une région isolée de l'État de Bahia, étaient destinés à être vendus illégalement sur le marché international. Cette arrestation rentre dans le cadre des principes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), dont le Togo est signataire. (EAGLE-Togo/février/2024)

AVIS DE DÉCÈS

Togbui Attiboga TOUGLO III, Chef canton de Tchékpo La famille KONOU AGBLEVON EKPE de Tchékpo-Dédékpòè M. EKPE AKAKPO Kouami Pierre, Chef de la collectivité SEGBLENOU, son épouse et leurs enfants M. TOVON Kodjovi Yves, ses frères, ses sœurs, leurs épouses, leurs époux et leurs enfants Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée



Veuve EKPE Sossivi, Rappelée à Dieu le 27 janvier 2024 dans sa 78^{ème} année

Et vous prie de bien vouloir assister ou de vous unir d'intentions aux cérémonies funéraires qui se dérouleront suivant le programme ci-après :
PROGRAMME
VENREDI 1^{er} Mars 2024
De 20 h à l'aube :
Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Tchékpo-Dédékpòè, quartier Dafo
Samedi 02 mars 2024
06H00 : Chapelle ardente Salutations d'usage
08H00 : Cérémonie NUDZODZO suivie de l'inhumation au cimetière familial
Samedi 09 mars 2024
Cérémonie de 8^{ème} jour et sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison EKPE à Tchékpo-Dédékpòè, quartier DAFO (Préfecture de Yoto)

LE PANAFRICANISME ET LE CHRISTIANISME : Une apparente incompatibilité selon Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan

Suite de la page 6

L'apport des théologiens africains dans la réalisation des objectifs du panafricanisme

Le panafricanisme peut trouver des appuis solides dans l'Évangile, qui est la Parole libératrice. Et à ce titre c'est une Parole d'amour << Dieu aime tous les hommes et toutes les femmes de la terre » (cf. Jn 3, 16, Rm 5, 8), une Parole de liberté et de vérité (cf. la vérité rend libre de Jn 8, 31-42), et une Parole de Justice qui peut contribuer au projet de libération des Africains. Et c'est là le sens du travail des théologiens comme Paulin Poucouta, Jean-Marc Ela, François Kabaselé, Efoé Julien Pénoukou, Cécé Kolié, Lambert Ntumba, Benezet Bujo, Léonard Katchekpelé Ka Mana et tant d'autres encore.

Panafricanisme et christianisme sont compatibles mais à quelles conditions?

Au-delà des faits historiques condamnables, le panafricanisme et le christianisme peuvent aller ensemble mais à condition

chacun renonce à quelque chose. Pour le panafricanisme, il s'agit de renoncer à l'idée selon laquelle notre identité serait dans un passé à retrouver, ce qui présuppose une rupture catégorique avec l'autre et ici avec le christianisme. En réalité il s'agit de passer de la théorie fixiste (du type photographique donc immobile) à la théorie discursive de la culture qui implique essentiellement une ouverture.

Pour le christianisme, il s'agit de renoncer à : La diabolisation de la culture africaine. Cela implique un changement de regard sur les cultures africaines, les rites et les symboles. La tentation de déclarer rapidement les rites africains incapables à dévoiler le Dieu de Jésus-Christ. Car l'Évangile du Christ est irréductible à une culture et parce qu'il est irréductible à toutes les cultures il peut les pénétrer toutes de l'intérieur. La tentation catholique qui consiste à universaliser un particulier au lieu de faire de la foi chrétienne un universel qui s'exprime et se manifeste par différents particuliers.

En acceptant de faire ce travail, le christianisme retrouvera sa force pour être une Bonne Nouvelle

pour toutes les cultures et par conséquent pour les cultures africaines aussi. Car, si le Christ n'a pas rejeté la culture juive, il n'y a pas de raison qu'il rejette les cultures africaines. Ainsi, la voie d'une identité libérée n'est pas dans un repli sur soi mais elle est dans la capacité d'intégrer à nos cultures et à nos systèmes symboliques ce qui nous fait sens et nous permet d'exister comme être humain. Le panafricaniste Kwame N' Krumah le dit très bien dans son Livre « Le Consciencisme >>> quand il écrit : « La philosophie qui doit soutenir la révolution sociale (en Afrique) est celle que je me suis proposé d'appeler consciencisme philosophique : le consciencisme est l'ensemble, en termes intellectuels, de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et euros-chrétiens présent en Afrique de les transformer de façon qu'ils s'insèrent dans la personnalité africaine. »

L'Évangile, une Parole de fécondité pour le panafricanisme Loin d'être un obstacle ou un handicap pour le panafricanisme, l'Évangile est une Parole de fécon-

dité. En effet ce qui rend fécond vient toujours d'ailleurs. La Parole du Christ comme Bonne nouvelle de fécondité vient aussi d'ailleurs. Ce fut le cas même pour la culture juive, la culture occidentale et c'est encore le cas pour l'Occident. Et cette Parole questionne toutes les cultures, les bouscule et les invite à un tri. Cette Parole a en même temps quelque chose de spécifique, c'est la capacité d'agir de l'intérieur des cultures en valorisant ce qui est un chemin de recherche de Dieu.

Évangéliser les cultures, une nécessité pour notre temps.

L'évangélisation des cultures n'est pas valable uniquement pour les cultures africaines, mais elle concerne toutes les cultures car l'Évangile, en tant que principe de vie, questionne toutes les cultures pour qu'elles soient au service de l'Homme et soient source de vie et non de mort et d'aliénation (cf. La doctrine sociale de l'Église). Les missionnaires de cette évangélisation ne sont plus ceux qui sont venus en bateau et de loin mais ce sont des Africains eux-mêmes (hommes et femmes) assoiffés de vie et de vie en abondance.



BB LOMME S.A.
LE LABEL QUALITÉ

www.bbblomme.com



BB
PILS
la Bière Togolaise
depuis 1964



BIG BOSS

BB

PILS



*Prix conseillé, la bouteille de 65cl

600*
FCFA
BOUTEILLE
65 CL

18

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À BOIRE AVEC MODÉRATION